

bilité ou déposent une caution de \$50, sans quoi ils ne recevront aucun service, même s'il s'agit d'abonnés de longue date, le ministre compte-t-il présenter à la Chambre une projet de loi destiné à mettre un terme à cette pratique?

Des voix: Bravo!

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je pense que cette affaire est du ressort de la Commission canadienne des transports qui régit la compagnie de téléphone Bell du Canada. Je vais toutefois vérifier cette allégation et voir ce qu'il en est au juste.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

L'AÉROPORT DE SAINTE-SCHOLASTIQUE—LA DISPUTE SYNDICALE RELATIVE À LA JURIDICTION

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Étant donné qu'il y a arrêt de travail à l'aéroport de Sainte-Scholastique présentement, et qu'il y a entre les syndicats, à savoir si ces travaux doivent être entrepris sous la juridiction du ministère fédéral ou provincial, l'honorable ministre a-t-il rencontré les ouvriers en cause et serait-il en mesure de dire si cette question relève du ministère du Travail du Québec?

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, dans quelque province que ce soit, les malaises ou conflits ouvriers relèvent toujours des lois provinciales du travail, et le chantier de Sainte-Scholastique et le conflit qui y sévit ne font pas exception. Notre rôle dans cette entreprise consiste simplement à respecter dans nos soumissions certaines normes minimum fondamentales. Nous n'avons aucun rôle à jouer dans le conflit qui peut opposer la province de Québec et l'entrepreneur.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'INONDATION DE LA VALLÉE DU SKAGIT—L'APPROBATION DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE QUANT À L'INDEMNISATION DES RIVERAINS

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et fait suite à celle que je lui ai posée le 26 février au sujet de la vallée du Skagit et de l'approbation de la Commission mixte internationale. Le ministre a répondu alors qu'il prenait note de la question et qu'il se renseignerait auprès de la Commission. Est-il en mesure de répondre?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, on me dit que le service administratif responsable de cette question doit donner une réponse sous peu. Mon ministère s'en est remis à ce service, qui m'a fait savoir récemment qu'il

[M. Robinson.]

s'en occupait. Bien qu'il ne soit pas placé sous mon autorité immédiate, je vais voir si je puis hâter un peu les choses.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

PRÉSUMÉE SUSPENSION DES COURS DE RECYCLAGE AU COURS DE L'ÉTÉ

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Des informations nous parviennent à l'effet que les cours de recyclage de la main-d'œuvre seraient totalement suspendus pendant toute la période estivale, et que cela résulterait d'une étude de son ministère. Est-ce que l'honorable ministre peut dire si une telle étude existe et, dans l'affirmative, sera-t-il en mesure de faire bientôt une déclaration à ce sujet à l'appel des motions?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'aimerais en savoir plus long du député au sujet des études qu'il a mentionnées, ce qui me permettrait peut-être d'examiner sa question de plus près.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'EXPIRATION DE LA LOI CONCERNANT L'ORDRE PUBLIC (MESURES PROVISOIRES)

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Justice au sujet de la communauté de pensée du cabinet. Maintenant que la situation politique au Québec semble s'être stabilisée à un point tel que des ministres peuvent se permettre d'écrire leurs confessions au sujet de l'insurrection appréhendée, le ministre verra-t-il à faire abroger la loi concernant l'ordre public (mesures provisoires) avant sa date d'expiration, le 30 avril?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne veux pas commenter le préambule de cette question.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Le ministre va-t-il écrire un livre?

L'hon. M. Turner: Nous sommes à réexaminer les faits en fonction de cette loi en particulier.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—LA QUESTION DES QUOTAS PROVINCIAUX

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme les renseignements relatifs au programme Pers-